

Société « CELLCOM »

Augmentation de capital et Cotation en Bourse

La Compagnie Gestion et Finance, intermédiaire en bourse, informe que l'augmentation de capital de la société « CELLCOM, décidée par l'AGE du 27 novembre 2013, portant sur l'émission de 930 236 actions nouvelles au prix d'émission de 7,000 dinars l'action, a été réalisée. Suite à cette augmentation, le capital social de la société est porté à 4 461 532 dinars divisé 4 461 532 actions, de nominal un (01) dinar chacune.

Les 930 236 actions nouvelles seront directement assimilées aux 3 531 296 actions anciennes et négociées sur la même ligne de cotation, à partir du **jeudi 20 février 2014**, dans les conditions suivantes :

- Groupe de cotation : 11 (continu)
- Code Mnémonique : CELL
- Code ISIN : TN0007590011
- Cours de référence : 7,000 dinars
- Un seul fixing sera programmé à **14h05**
- Négociation au dernier cours coté: de **14h05 à 14h10**

Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites:

«Pendant les trois premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de $\pm 18\%$ par rapport au cours de référence du jour; aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces trois séances, il est programmé un seul fixing par séance. Cependant, dès qu'un cours est établi durant l'une des deux premières séances, ces règles particulières cessent d'être appliquées».